

**Appel à candidatures pour le poste :
Agent d'accueil - Bar (h/f) de l'Atalante
à temps non complet
Cadre d'emploi : Adjoint Technique Territorial – Catégorie C**

Direction des Affaires Culturelles

Service : Accueil Gestion Secrétariat

Description des missions du service : Au sein de la Direction des affaires culturelles, dont la mission est de mettre en œuvre la politique culturelle sur l'ensemble de la Ville, l'Atalante est un équipement culturel pluridisciplinaire regroupant le Club Age d'or, le conservatoire municipal ainsi que l'unité programmation et action culturelle.

Position hiérarchique : L'agent est placé sous l'autorité de la responsable de service.

MISSIONS PRINCIPALES ET ACTIVITÉS

1/ Gestion physique du bar :

- ✓ Élaboration d'une restauration légère, vente de boissons et denrées ;
- ✓ Dynamiser la fréquentation et la convivialité du lieu ;
- ✓ Être force de proposition quant aux offres de restauration en collaboration avec l'agent titulaire ;
- ✓ Préparer le bar pour l'ouverture du lendemain.

2/ Gestion financière / régisseur mandataire suppléant :

- ✓ Encaissements et vérification des recettes.

3/ Accueil et Médiation :

- ✓ Veiller aux entrées et sorties des usagers, Assurer la fermeture de l'équipement ;
- ✓ Prendre les mesures nécessaires en cas d'incident, d'accident, et d'absence de professeurs (suivre la procédure) ;
- ✓ Assurer la promotion de la saison culturelle auprès du public.

COMPETENCES ET QUALITÉS REQUISES

Vous manifestez un intérêt pour le monde culturel et faites preuve d'adaptabilité. Votre sens de l'organisation, votre rigueur et votre disponibilité vous permettent de gérer efficacement vos priorités. Autonome et doté d'un fort sens du service public ; vos qualités relationnelles, votre convivialité et votre discrétion sont des atouts pour collaborer harmonieusement avec l'équipe et les publics.

SPÉCIFICITÉS

Organisation du travail :

- ✓ Mercredi : 16h30 – 21h45
- ✓ Samedi : 8h45 – 16h15

(Rémunération et avantages) :

- ✓ Traitement indiciaire, IFSE, CIA et prime annuelle.
- ✓ Participation employeur mutuelle et prévoyance labellisées.

- ✓ Accès à la restauration collective communale, CASC.

Date limite de candidature : 15 septembre 2026

Si vous êtes intéressé(e) par le poste, veuillez adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : Madame la Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr